

MASTER

Mention : Arts

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Création dans le domaine des arts - Conception, communication et production artistique - Production de textes ou d'éditions scientifiques, tout autant que critiques, voire de vulgarisation, relevant des arts et de la musique - Animation et médiation dans les institutions culturelles liées aux arts et à la musique - Définition des politiques de médiation et de relation et coordination de leur mise en œuvre - Formation dans le domaine de la musique et des arts 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématiser un phénomène ou une situation complexe en s'appuyant sur des travaux scientifiques et sur l'état de la recherche dans le domaine des arts. - Réaliser une recherche bibliographique et hiérarchiser des sources académiques de référence ainsi que des sources institutionnelles fiables. - Elaborer des hypothèses ainsi que le protocole de recherche permettant de tester et d'évaluer la pertinence des pistes proposées. - Identifier et mobiliser les méthodes d'enquête et d'analyse quantitatives et/ou qualitatives adaptées aux objectifs. - Rédiger des articles de recherche en respectant les exigences et les normes en usage dans la communauté scientifique. - Adapter la communication et les supports de communication au public visé, à l'écrit comme à l'oral. - Apporter des contributions novatrices étayées par la science, dans le cadre d'échange de haut niveau et dans des contextes nationaux ou internationaux. - Animer un réseau d'experts ou une communauté de pratique dans le domaine des arts et essaimer les savoirs, savoir-faire et savoir-être propre au domaine. - Former à l'analyse des pratiques artistiques et à la compréhension de leurs enjeux, à l'identification des champs d'action des artistes et de leurs influences. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Former à la conception et à la réalisation de créations artistiques. - Rendre compte du développement de l'art par des productions écrites et orales diversifiées : écrits historiques, théoriques ou critiques, commissariat d'exposition, manifestation culturelle, collaboration active à des activités artistiques et culturelles. - Replacer les démarches actuelles de création dans leurs relations avec les autres arts, en tenant compte de l'impact des technologies et de l'environnement social, et en s'appuyant sur d'autres disciplines : histoire, philosophie, anthropologie, sociologie. - Définir et planifier des situations pédagogiques en tenant compte du contexte, de la sécurité et du développement psychologique de l'apprenant. - Définir des outils d'observation, d'évaluation et d'analyse de l'évolution de chaque apprenant au regard des objectifs visés. - Adopter une démarche réflexive et critique permettant de qualifier l'originalité de son propos artistique et de le situer dans l'histoire de la production des créations artistiques. - Dimensionner le projet de création artistique en intégrant les contraintes financières, matérielles, temporelles, environnementales et les spécificités de l'espace de représentation ou d'exposition. - Mettre en place des projets artistiques et culturels dans le cadre de partenariats en lien avec les différents interlocuteurs du champ concerné et les réseaux professionnels, institutionnels (Centres d'art, Fonds régionaux d'art contemporains...) et réseaux d'artistes indépendants. - Identifier dès la phase de conception les modalités permettant d'assurer la conservation et la diffusion de la création. - Produire et diffuser un descriptif et un discours sur la création permettant de réaliser un travail de médiation. - Veiller au respect de la réglementation de la propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur et de la réglementation applicable aux Établissements recevant du public (ERP) en lien avec les technologies, en relation avec les dispositifs institutionnels d'éducation artistique et culturelle (EAC) et en veillant au respect des droits culturels de chacun. - Réaliser en continu une veille programmatique dans le domaine des arts en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations nationaux et internationaux de référence. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer les politiques culturelles et de médiation dans le domaine des arts au regard de la spécificité de la structure étudiée en intégrant les relations qu'entretient la structure avec les différents acteurs impliqués. - Analyser et évaluer la typologie des publics et les données de fréquentation au regard des caractéristiques de l'objet d'étude et du contexte local. - Créer les outils de médiation et animer des temps de médiation en lien avec le dispositif institutionnel Education Artistique et Culturelle en intégrant dans sa démarche la dimension de l'inclusion et en adaptant le format aux spécificités des publics visés. - Coordonner les équipes de médiation et de relation aux publics en garantissant le bon fonctionnement et la cohésion des équipes. - Développer les partenariats et veiller au respect des conventionnements établis avec les acteurs institutionnels locaux et nationaux. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	